



Conseil économique et social

Distr. limitée
16 décembre 2022
Français
Original : anglais
Anglais, arabe, espagnol et français
seulement

Pour décision

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Première session ordinaire de 2023

7-10 février 2023

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Descriptif de programme de zone

Femmes et enfants palestiniens en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans l'État de Palestine

Résumé

Le présent descriptif de programme de zone pour les femmes et les enfants en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne et dans l'État de Palestine est soumis au Conseil d'administration pour examen et adoption selon la procédure d'approbation tacite lors de la présente session. Il inclut une proposition de budget indicatif global d'un montant de 25 258 000 dollars à imputer sur les ressources ordinaires, dans la limite des fonds disponibles, et de 127 817 000 dollars à imputer sur les autres ressources, sous réserve de la disponibilité des contributions à des fins spéciales, pour la période allant de mars 2023 à décembre 2025.

* [E/ICEF/2023/1](#).



Considérations générales

1. La population palestinienne de la sous-région dont font partie la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne et l'État de Palestine est estimée à 8 millions de personnes, dont plus de 40 % d'enfants¹. Dans l'État de Palestine, 3,2 millions de personnes vivent en Cisjordanie et 2,1 millions dans la bande de Gaza, ce qui représente deux tiers de la population palestinienne totale relevant du programme de zone. Dans toute la sous-région, 5,7 millions de Palestiniens sont enregistrés auprès de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)², dont 438 000 en République arabe syrienne, environ 480 000 au Liban et plus de 2,3 millions en Jordanie. L'absence de perspective d'une solution politique globale et durable à l'appui de l'application des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU a une incidence sur la vie des familles palestiniennes et de leurs enfants.

2. La situation générale des enfants dans l'État de Palestine³ continue d'être profondément influencée par le conflit qui dure depuis longtemps, l'occupation, les violences récurrentes et le blocus sur la bande de Gaza, sans aucune perspective d'évolution. Le conflit a des répercussions sur la survie des enfants, leur apprentissage et leur bien-être physique, psychosocial et mental.

3. Selon les estimations de la Banque mondiale, 29,7 % de la population de l'État de Palestine vivait dans la pauvreté monétaire en 2020, ce chiffre ayant connu une légère baisse pour atteindre 27,3 % en 2021⁴. Au niveau national, 32 % des enfants sont privés d'au moins deux éléments essentiels à la fois, notamment l'accès à la santé, à l'éducation, aux infrastructures de base et à une nutrition adéquate. Seuls 33,8 % des enfants bénéficient d'un ou de plusieurs programmes de protection sociale, qui dépendent en grande partie des financements internationaux et des filets de sécurité sociale humanitaires à court terme, et plus de 38 % des ménages des deux quintiles de richesse les plus pauvres ne bénéficient d'aucune prestation sociale. Partout dans la sous-région, les réfugiés palestiniens se heurtent à des difficultés comparables. Au Liban, on estime que 86 % d'entre eux ont du mal à subvenir à leurs besoins fondamentaux et environ 91 % des réfugiés palestiniens en République arabe syrienne vivent dans l'extrême pauvreté. En Jordanie, environ 159 000 réfugiés palestiniens originaires de Gaza sont aux prises avec la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les risques liés à leur statut juridique⁵. Les Palestiniens qui ont quitté la République arabe syrienne pour un pays tiers vivent dans des conditions économiques tout aussi sombres : au Liban, ces derniers connaissent un taux de pauvreté de 89 % et un taux d'extrême pauvreté de 9 %.

4. La violence et les châtiments corporels sont courants. Dans l'État de Palestine, plus de deux tiers des enfants de la première à la dixième année d'études ont déclaré être exposés à la violence émotionnelle et physique à l'école, 90 % ont été soumis à des pratiques disciplinaires violentes et plus d'un cinquième d'entre eux ont subi des

¹ Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, *World Population Prospects 2019, Volume II*, 2019.

² Sauf indication contraire, les données figurant dans le descriptif de programme de zone sont tirées de statistiques officielles ; de rapports publiés par des ministères, des organismes publics et des services d'État ; d'enquêtes et de recherches menées par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; de rapports publiés par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), et d'enquêtes menées par celui-ci.

³ Conformément à la résolution 67/19 de l'Assemblée générale, l'État de Palestine a le statut d'État non membre observateur auprès de l'Organisation des Nations Unies depuis 2012.

⁴ Banque mondiale, *Palestinian Territories' Economic Update*, avril 2022.

⁵ UNRWA, « Syria, Lebanon and Jordan emergency appeal », 2022.

châtiments corporels graves⁶. Dans les quatre pays, les femmes et les filles palestiniennes sont défavorisées sur le plan social, économique et politique en raison des normes de genre et des structures liées au genre. La violence fondée sur le genre, notamment la violence domestique, la violence au sein du couple, le harcèlement sexuel, le mariage précoce et les crimes d'honneur, est très fréquente dans la sous-région. Dans l'État de Palestine, 59 % des femmes mariées âgées de 15 à 64 ans ont déclaré avoir au moins une fois subi la violence conjugale. Les filles palestiniennes sont exposées au mariage d'enfants, ce qui augmente la probabilité de violence et d'abus. Cette pratique est plus courante chez les réfugiés : au Liban, environ 12 % des réfugiées palestiniennes et 25 % des réfugiées syriennes ont été mariées avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans⁷.

5. Bien que le taux de mortalité des moins de 5 ans ait considérablement diminué dans l'État de Palestine, 12 enfants sur 1 000 meurent avant d'atteindre l'âge d'un an. Pour les réfugiés, le risque est encore plus grand : 17 sur 1 000 enfants nés dans des camps de réfugiés meurent avant d'atteindre leur premier anniversaire.

6. Les Palestiniens qui cherchent à obtenir des soins de santé se heurtent à des coûts élevés qu'ils doivent payer de leur poche (46 % des dépenses de santé dans l'État de Palestine), et à un manque de personnel de santé⁸. Les violences sporadiques ont des répercussions sur le nombre d'installations, qui était déjà limité ; 35 établissements de santé dans l'État de Palestine ont été endommagés par les hostilités en 2021. En République arabe syrienne, les dégâts et l'insécurité ont entraîné la fermeture de 9 des 23 centres de santé de l'UNRWA. Les troubles liés au stress et les problèmes de santé mentale ont été aggravés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En 2020, environ 300 000 enfants de Gaza auraient connu des troubles mentaux⁹.

7. Dans les camps de réfugiés en Jordanie, le taux de prévalence du retard de croissance chez les enfants palestiniens de moins de 5 ans est de 23,8 %¹⁰. Selon les enquêtes nationales, près de 50 % des personnes examinées avaient des niveaux très faibles de minéraux et de vitamines essentiels¹¹ et 31,9 % des femmes en âge de procréer étaient anémiques¹². Au Liban, 26 % des femmes palestiniennes et plus de 28 % des enfants de moins de 5 ans sont anémiques. Dans l'État de Palestine, l'incidence du surpoids et de l'obésité chez les enfants âgés de 5 à 15 ans est en constante augmentation¹³.

8. L'état de préparation à l'école des enfants palestiniens est limité dans toute la région. Le score de l'indice de développement du jeune enfant est de 83,9 dans l'État de Palestine et de 86 chez les Palestiniens de Jordanie, tandis qu'en République arabe syrienne, seuls 6,4 % des enfants palestiniens de trois et quatre ans fréquentent l'école maternelle. Pour les enfants handicapés ou exposés au retard de développement, peu d'interventions de détection précoce sont disponibles, et les services sont de qualité inférieure. Plus d'un tiers des enfants handicapés âgés de 3 ans ou plus n'ont jamais été inscrits dans un établissement scolaire, contre seulement 6 % des personnes non handicapées dans l'État de Palestine. L'UNRWA estime qu'au moins 15 % des

⁶ Données tirées de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2019/2020.

⁷ Enquête menée par le Bureau central des statistiques de Palestine sur la violence, 2019.

⁸ Organisation mondiale de la Santé, « Health workforce snapshot: Palestine », 2020.

⁹ S. Jabr, « Assessment of MHPSS interventions in the West Bank and Gaza Strip », Fonds des Nations Unies pour la population, 2021.

¹⁰ N. Abolish *et al.*, « Under-five malnutrition among Palestine refugee children living in camps in Jordan », *BMJ Global Health*, 2021.

¹¹ Site Web du Programme alimentaire mondial.

¹² Organisation mondiale de la Santé, *Global Anaemia Estimates*, édition 2021.

¹³ Rapport sur la nutrition mondiale, « État de Palestine », 2021.

réfugiés enregistrés souffrent d'un handicap ; au Liban, 29 % des enfants palestiniens handicapés ne sont pas inscrits à l'école. L'État de Palestine a atteint un taux d'accès à l'éducation de base de près de 95 %, malgré les contraintes de sécurité généralisées, les dommages causés aux infrastructures et le manque d'installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène appropriées dans les écoles, ce qui dissuade les filles de se rendre à l'école en période de menstruation. Des problèmes de qualité subsistent, faisant apparaître les disparités entre les quintiles de richesse, les zones géographiques et les genres. Seuls 52,7 % des enfants âgés de 7 à 14 ans ont des compétences de base en lecture (57,3 % pour les filles, 47,8 % pour les garçons) et 45,8 % seulement maîtrisent les notions de base en calcul.

9. Dans l'État de Palestine, environ un jeune sur quatre en âge de fréquenter l'école secondaire n'est pas scolarisé, les garçons étant deux fois plus nombreux que les filles dans cette catégorie. Ce taux varie selon le quintile de richesse ; 38 % des jeunes issus des ménages les plus pauvres ne sont pas scolarisés. Bien que la plupart des enfants scolarisés dans les écoles de l'UNRWA dans la sous-région terminent leur éducation de base (97,9 % des filles, 96,7 % des garçons)¹⁴, les femmes subissent une marginalisation sociale et économique, et ont une participation limitée au marché du travail. Dans l'État de Palestine, seuls 17,5 % des femmes et des filles âgées de 15 ans et plus participent à la vie active¹⁵. Le taux de chômage des jeunes est de 63 % dans la bande de Gaza, contre 23 % en Cisjordanie, et a atteint 62 % pour toutes les tranches d'âge au Liban. En outre, les jeunes ont peu de possibilités de participer de manière constructive au dialogue politique, aux processus politiques et aux activités de gouvernance¹⁶.

10. La pénurie d'eau ainsi que la fréquence et la gravité des phénomènes induits par les changements climatiques dans les pays où vivent les enfants palestiniens accroissent la vulnérabilité et les difficultés de ces derniers. L'accès et le recours à l'eau potable et à l'assainissement sont limités dans l'État de Palestine : près d'un foyer sur cinq dépend de sources d'eau contaminées par la bactérie *E. coli* et 400 000 personnes (dont 45 % d'enfants) n'ont pas accès à des installations et à des services d'assainissement gérés en toute sécurité. En Jordanie, 25 % des ménages des camps de réfugiés n'ont pas d'eau potable. En République arabe syrienne, en raison de la destruction des infrastructures, notamment celles relatives à l'approvisionnement en énergie, seule près de la moitié de ces ménages peut avoir accès à de l'eau propre¹⁷. Les femmes et les filles, qui sont plus susceptibles d'être chargées de la collecte de l'eau, sont particulièrement touchées.

11. Comme la majorité des enfants palestiniens vivent dans des contextes fragiles, les leçons tirées du précédent programme de zone font ressortir la nécessité d'intégrer davantage la programmation multisectorielle de l'action humanitaire et du développement, et de renforcer la gestion des risques dans la mise en œuvre des programmes.

Priorités du programme et partenariats

12. Le présent descriptif de programme de zone a été élaboré à l'issue de consultations avec les principales parties prenantes de l'UNICEF dans l'État de Palestine, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne. Il est aligné sur le Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 et le Plan d'action 2022-2025 de

¹⁴ UNRWA, *Annual Operational Report 2020*.

¹⁵ Organisation internationale du Travail, ILOSTAT.

¹⁶ Fonds des Nations Unies pour la population, *Youth Vulnerability Assessment*, 2021.

¹⁷ Comité international de la Croix-Rouge, *Crise de l'eau en Syrie*, 2021.

l'UNICEF pour l'égalité des genres, et découle des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable des pays concernés, qui s'étendent aux populations palestiniennes.

13. L'objectif global du programme de zone 2023-2025 est de transformer la vie de chaque fille et de chaque garçon palestiniens en faisant en sorte qu'ils exercent de plus en plus leurs droits fondamentaux à la survie, aux soins, à la protection de l'enfance, à la protection sociale et à la participation, leur droit de réaliser pleinement leur potentiel, et leur droit de vivre dans des sociétés protectrices, équitables et inclusives.

14. Les principales stratégies de changement sont les suivantes : a) la production de données visant à éclairer les politiques et les programmes ; b) le développement des capacités des partenaires nationaux et locaux, l'accent étant mis sur les politiques, la coordination et le renforcement des systèmes ; c) le renforcement de la résilience ; d) le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix ; e) le changement social et comportemental en vue de s'attaquer aux obstacles liés aux normes, attitudes et pratiques sociales.

15. Les avantages comparatifs de l'UNICEF sont, entre autres, son accès aux autorités palestiniennes et israéliennes, et aux gouvernements hôtes jordanien, libanais et syrien ; son partenariat avec l'UNRWA et d'autres organismes des Nations Unies ; sa coopération étroite avec les organisations non gouvernementales, les organisations de proximité et les collectivités locales, y compris dans les camps de réfugiés ; son expérience en matière de mobilisation et de participation des enfants et des jeunes, et de constitution d'alliances stratégiques ; sa capacité à répondre de manière rapide et efficace aux crises, et à intégrer les stratégies relatives à l'action humanitaire et au développement dans le contexte d'une crise prolongée.

16. Le programme de zone sera mis en œuvre au moyen des six programmes présentés ci-dessous. L'adaptation des programmes aura pour but de remédier aux inégalités dans les zones sensibles dans l'État de Palestine, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

Santé et nutrition

17. La composante santé et nutrition vise à renforcer les soins de santé primaires et les soins de santé de proximité (fourniture de services de qualité en matière de santé de la mère et de l'enfant, et en matière de nutrition, ainsi que l'accès équitable à ces services), et à promouvoir des soins attentifs et des pratiques nutritionnelles appropriées pour les mères et les enfants palestiniens, l'accent étant particulièrement mis sur les plus vulnérables (notamment les filles, les adolescents, les enfants de moins de 5 ans et ceux dans des situations de crise humanitaire).

18. Dans l'État de Palestine, l'UNICEF travaillera en collaboration avec les partenaires concernés sur le développement des capacités en vue de renforcer le système de santé, y compris l'amélioration de la planification et de la budgétisation, ainsi que l'adoption de politiques et de services équitables et inclusifs qui tiennent compte des questions de genre. On tentera d'apporter une solution à la question de la malnutrition par : un meilleur accès à des régimes alimentaires de qualité et abordables ; l'amélioration des capacités de planification, de budgétisation et de mise en œuvre des services de nutrition ; l'engagement des familles à fournir des aliments nutritifs et diversifiés aux membres vulnérables du foyer ; des liens avec les services de protection sociale en vue de réduire la pauvreté touchant les enfants. L'UNICEF aidera les ministères sectoriels à assurer l'intégration et la fourniture à grande échelle de services d'intervention axés sur les 1 000 premiers jours de l'enfant. Il s'efforcera également d'améliorer les connaissances et les pratiques des personnes ayant la

charge d'enfants afin de favoriser le développement du jeune enfant et de travailler dans tous les secteurs pour intégrer les services de santé mentale et les services psychosociaux dans le système de soins de santé primaires. Les filles et les femmes se verront donner les moyens de participer aux processus décisionnels liés à ces services, les adolescents jouant le rôle d'acteurs d'un changement positif pour la promotion de l'accès et du recours à des services de santé et de nutrition.

19. En Jordanie et au Liban, l'UNICEF encouragera des soins de santé préventifs, utiles, curatifs et bienveillants pour les enfants et les familles, en particulier les adolescentes. En Jordanie, il plaidera pour un recensement plus rapide et une meilleure orientation des enfants handicapés, et encouragera la production de données. Au Liban, les pratiques saines et les comportements durables de recours aux soins seront renforcés dans les collectivités. Le bureau de pays de l'UNICEF en République arabe syrienne mettra l'accent sur l'amélioration de l'accès aux soins de santé et de nutrition de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, et la qualité de ces soins.

Éducation, adolescents et jeunesse

20. La composante « éducation » du programme se focalise principalement sur les filles, les garçons et les adolescents défavorisés, y compris ceux qui sont handicapés ou dans des situations de crise humanitaire, en mettant l'accent sur une éducation sûre, équitable et participative. Les adolescents et les jeunes en bénéficient grâce à la promotion de la mobilisation de la population et au passage de l'école au monde du travail.

21. Dans l'État de Palestine, l'UNICEF se concentrera sur la prévention et l'élimination de la violence contre les enfants, y compris les châtiments corporels, les intimidations et le harcèlement, en travaillant avec les enseignants sur des pratiques disciplinaires positives et non violentes, et sur la santé mentale et le soutien psychosocial en milieu scolaire. Une campagne de persuasion et une communication fondées sur des données probantes permettront de promouvoir l'éducation inclusive pour les enfants handicapés et l'élimination des châtiments corporels à l'école. Le programme aidera le Gouvernement à structurer l'enseignement et l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques, des compétences psychosociales et de l'éducation civique ; à élaborer des stratégies nationales pour le renforcement des capacités des enseignants en matière d'approches adaptées aux enfants et de développement des aptitudes ; à renforcer les systèmes de suivi de l'évaluation des apprentissages ; à élaborer des stratégies nationales visant à réduire ou à gérer les ratios élèves/enseignants. Des programmes porteurs de changement en matière de genre s'accompagneront d'interventions visant à donner aux garçons et aux filles les moyens d'exploiter pleinement leur potentiel, et à améliorer les infrastructures scolaires, les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et l'accessibilité pour les enfants handicapés.

22. En collaboration avec le secteur privé, l'UNICEF se focalisera sur la connectivité des écoles, les plateformes d'apprentissage à distance et la fourniture d'appareils, l'accent étant mis sur les enfants marginalisés et les possibilités d'éducation non formelle pour les adolescents non scolarisés. Le programme d'éducation entraînera la participation des jeunes, qui est une priorité absolue, en renforçant les compétences psychosociales et la participation citoyenne pour permettre aux adolescents d'agir contre les changements climatiques et pour la réduction de la violence. Des activités de changement social et comportemental seront menées dans les écoles et les collectivités pour promouvoir la participation des jeunes à la prise de décision et offrir à ces derniers des opportunités d'apprentissage, ainsi

que pour connaître les normes de genre restrictives auxquelles se heurtent les filles au moment de passer de l'apprentissage à la vie active, et combattre ces normes.

23. En Jordanie, l'UNICEF privilégiera la collaboration avec l'UNRWA pour améliorer l'apprentissage et le bien-être des enfants. Il s'agira notamment de continuer à mettre l'accent sur une éducation de base de qualité et inclusive pour les enfants vulnérables. Le programme aidera également les adolescents et les jeunes palestiniens à jouer un rôle, à faire du bénévolat et à s'engager civiquement dans leur collectivité, et à améliorer les possibilités de subsistance axées sur l'innovation sociale, l'entrepreneuriat et les compétences dans les secteurs en demande.

24. Au Liban, l'UNICEF privilégiera l'amélioration de l'enseignement préprimaire et la garantie de l'égalité d'accès à l'éducation de base, aux possibilités d'apprentissage sans exclusive et aux programmes intégrés de développement du jeune enfant à l'échelon de la collectivité. Le programme proposera aux adolescents et aux jeunes des formations pour les doter de compétences supplémentaires et des programmes liés à l'innovation, et leur offrira des possibilités de travail contre rémunération.

25. En République arabe syrienne, l'UNICEF se concentrera sur l'amélioration de l'accès à un enseignement de qualité et inclusif dans des environnements sûrs et protégés. Le programme contribuera à donner aux adolescents des moyens d'action, en augmentant les possibilités pour les plus vulnérables de développer et de mettre en œuvre des initiatives d'entrepreneuriat social et commercial.

Protection de l'enfance

26. L'UNICEF travaillera avec des partenaires nationaux et régionaux pour veiller à ce qu'un plus grand nombre d'enfants palestiniens soient protégés de la violence, de l'exploitation et des violations graves, grâce à des activités de sensibilisation soutenues en matière de rapports et de suivi, à une meilleure gestion des dossiers, à des services d'assistance téléphonique et à des initiatives d'apprentissage en toute sécurité, en renforçant les capacités des partenaires et des prestataires de services et en consolidant les systèmes de protection. L'UNICEF se concertera également avec les parents, les soignants et les enseignants pour promouvoir des pratiques disciplinaires positives.

27. Dans l'État de Palestine, le programme de protection de l'enfance de l'UNICEF est constitué de deux domaines d'intervention essentiels : d'une part la prévention de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation des enfants, et la lutte contre ces actes ; d'autre part la protection des filles et des garçons ayant affaire au système judiciaire.

28. Avec ses partenaires, l'UNICEF renforcera l'ensemble du système de protection sociale et l'application des lois pertinentes. Le soutien aux services de protection de l'enfance sera axé sur les enfants qui subissent les pires formes de violence et de maltraitance, y compris la violence fondée sur le genre. La composante « Mettre fin à la violence » sera intégrée dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ce qui créera une approche globale de la protection de l'enfance.

29. En Jordanie, l'UNICEF travaillera en collaboration avec ses partenaires pour renforcer la capacité des agents fournissant un service social individualisé et des travailleurs sociaux à appliquer les normes nationales de gestion des dossiers. Au Liban, il s'efforcera de renforcer les mesures prises pour répondre aux besoins des enfants les plus vulnérables, en donnant la priorité aux enfants handicapés, et d'investir davantage de ressources dans les programmes de changement social et comportemental. En République arabe syrienne, il soutiendra les interventions de

protection de l'enfance à l'échelon local, encouragera une protection accrue des enfants contre les engins non explosés, la violence et la maltraitance, et continuera à contribuer à la mise en place de mécanismes de gestion des dossiers et d'orientation relatifs à la protection de l'enfance.

Eau, assainissement et hygiène

30. En collaboration avec ses partenaires, l'UNICEF élargira l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et améliorera les pratiques d'hygiène des familles vulnérables dans l'État de Palestine, en Jordanie et en République arabe syrienne afin d'améliorer la santé, la nutrition et l'apprentissage des enfants. Pour ce qui est des stratégies, il s'agira notamment du renforcement des systèmes, de la modernisation des installations et de la sensibilisation.

31. Dans l'État de Palestine, l'UNICEF travaillera avec des partenaires sectoriels pour combler les lacunes en matière de données sur l'eau, l'assainissement, l'hygiène et l'adaptation aux changements climatiques, en élaborant des stratégies visant à mobiliser des ressources pour le secteur. Une programmation de l'aide humanitaire et du développement tenant compte des risques et du climat sera appliquée pour assurer la durabilité et le renforcement de la résilience du programme. La mobilisation de la population axée sur le changement social et comportemental permettra une participation efficace tout en s'attaquant aux pratiques inadéquates en matière d'hygiène et de santé menstruelle, et en favorisant l'engagement des jeunes.

32. En Jordanie, l'UNICEF soutiendra les entités concernées au moyen du renforcement des capacités, de la sensibilisation et de la production de données afin d'améliorer la disponibilité des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans tous les camps palestiniens. Il renforcera les mécanismes d'appui aux pouvoirs publics par des interventions spécifiques visant à améliorer les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène pour les ménages les plus vulnérables. En République arabe syrienne, il se concentrera sur la réadaptation et l'amélioration des services et des infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les écoles gérées par l'UNRWA et aux alentours de celles-ci.

33. L'UNICEF renforcera également la capacité des partenaires à accéder à de nouvelles possibilités de financement liées à l'adaptation aux changements climatiques et à l'amélioration des systèmes de suivi et de coordination en vue d'accroître la durabilité et de réduire les pertes d'eau. Les programmes d'égalité des genres seront intégrés à chaque étape du programme relatif à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène afin de répondre aux besoins particuliers des filles, des garçons et des femmes dans les écoles et les établissements de santé, aux niveaux local et institutionnel. Une campagne de communication sera entreprise auprès du secteur privé afin de pousser celui-ci à investir dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, l'adaptation aux changements climatiques, les énergies renouvelables et la réduction des risques de catastrophes.

Politique sociale et protection sociale

34. Les programmes de politique sociale dans l'État de Palestine et en Jordanie visent à soutenir un accès et une inclusion accrues aux systèmes de protection sociale pour les plus vulnérables, et à collaborer avec les secteurs sociaux afin de s'assurer que les politiques et les budgets tiennent compte de la pauvreté des enfants, et de renforcer la réalisation des droits de l'enfant.

35. Pour atteindre les ménages les plus vulnérables, l'UNICEF dans l'État de Palestine s'efforcera de faire en sorte que le système national de protection sociale tienne plus compte des enfants et soit plus résilient aux chocs, en améliorant la

collecte et l'analyse des données ainsi que le ciblage. L'UNICEF aidera à effectuer des transferts en espèces intégrés et axés sur les enfants en faveur des ménages vulnérables, de manière conforme avec le système national, et contribuera à la gestion des dossiers et à l'orientation vers les services de protection de l'enfance, en synergie avec les réseaux de protection de l'enfance. Cet effort s'appuie sur le concept de protection sociale minimale, mobilise les finances publiques en faveur des enfants et concourt à l'application au niveau national des observations finales de la Convention relative aux droits de l'enfant.

36. L'UNICEF s'engagera et influencera les budgets gouvernementaux pour préserver les dépenses du secteur social et s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace, efficiente et équitable. Déployés en collaboration avec les partenaires, les efforts porteront également sur la recherche de mécanismes de financement novateurs pour les services sociaux et la protection sociale. Le renforcement des capacités des parties prenantes nationales favorisera l'efficacité de la planification, de la budgétisation et de la fourniture de services sociaux adaptés aux enfants et qui tiennent compte des questions de genre.

37. En Jordanie, l'UNICEF permettra aux enfants et aux jeunes palestiniens d'accéder à des services intégrés grâce au programme Makani¹⁸. Ce programme servira également d'initiative « cash plus » au filet de sécurité jordanien et au programme de transferts en espèces en faveur des enfants, qui bénéficie de l'appui de l'UNICEF.

Efficacité du programme

38. Cette composante permettra de s'assurer que le programme de zone est géré, coordonné, suivi et évalué de manière efficace afin d'obtenir des résultats. Elle développera des synergies et favorisera la mise en œuvre de programmes intersectoriels, en fournissant un soutien intersectoriel, notamment en matière de responsabilité à l'égard des populations touchées, de changement social et comportemental, de sensibilisation et de communication. Elle favorisera également la cohérence et la coordination de la préparation et de la réponse aux situations d'urgence, ainsi que la résilience dans tous les secteurs.

Tableau récapitulatif du budget

Composante du programme	(En milliers de dollars des États-Unis)		
	Ressources ordinaires	Autres ressources	Total
Santé et nutrition	2 695	30 956	33 651
Jordanie	–	150	150
Liban	384	494	878
État de Palestine	1 700	30 000	31 700
République arabe syrienne	611	312	923
Éducation, adolescents et jeunesse	6 017	35 048	41 065
Jordanie	1 086	450	1 536

¹⁸ Les centres Makani sont des espaces sûrs (« mon espace » en arabe), un guichet unique qui offre aux enfants, aux adolescents et aux jeunes vulnérables un ensemble complet de services intégrés, y compris des programmes de développement du jeune enfant, des services d'appui à l'apprentissage, des programmes de renforcement des compétences et un soutien à la protection de l'enfance au moyen d'une approche axée sur la communauté.

<i>Composante du programme</i>	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Total</i>
Liban	2 498	3 214	5 712
État de Palestine	1 700	31 000	32 700
République arabe syrienne	733	384	1 117
Protection de l'enfance	3 134	16 708	19 842
Jordanie	167	225	392
Liban	961	396	1 357
État de Palestine	1 800	16 000	17 800
République arabe syrienne	206	87	293
Eau, assainissement et hygiène	3 092	26 237	29 329
Jordanie	752	150	902
Liban	–	–	–
État de Palestine	1 800	26 000	27 800
République arabe syrienne	540	87	627
Politique sociale et protection sociale	3 035	3 180	6 215
Jordanie	835	180	1 015
Liban	–	–	–
État de Palestine	2 200	3 000	5 200
République arabe syrienne	–	–	–
Efficacité du programme	7 285	15 688	22 973
Jordanie	–	150	150
Liban	308	396	704
État de Palestine	6 665	15 112	21 777
République arabe syrienne	312	30	342
Total	25 258	127 817	153 075

Administration du programme et gestion des risques

39. Le présent descriptif de programme de zone donne un aperçu de la contribution de l'UNICEF aux résultats en faveur des femmes et des enfants dans les quatre pays et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations de l'UNICEF.

40. Les priorités du programme ont été convenues avec les partenaires nationaux dans l'État de Palestine, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, en consultation avec les équipes de pays des Nations Unies et les équipes de pays pour l'action humanitaire, dans les limites des plans-cadres de coopération et en complémentarité avec les plans d'aide humanitaire pertinents. La planification, la mise en œuvre et le suivi se feront en coordination avec les autorités nationales compétentes. Le cadre de résultats en annexe montre cette mise en conformité, dans chacun de ces pays, des priorités et réalisations du programme de zone avec le plan-cadre de coopération de chaque pays.

41. La mise en œuvre du programme multipays comporte des défis et des risques particuliers, en raison de la situation politique et des implications en matière de sécurité, qui ont une incidence sur la situation des enfants, les possibilités de maintenir ou de développer les capacités des partenaires, et la capacité de l'UNICEF à accéder aux populations dans le besoin. Compte tenu de la complexité de l'environnement, la gestion des risques restera un élément clé de la mise en œuvre du programme.

42. Les mesures d'atténuation comportent à la fois la collecte régulière de données et le suivi de la situation des enfants ; une campagne pour la protection des droits de l'enfant, la prévention des violations graves et la suppression des obstacles à l'accès humanitaire rencontrés par les populations dans le besoin ; l'intensification des partenariats pour une meilleure préparation et une meilleure intervention ; le renforcement des capacités des partenaires en matière de suivi de programme, de suivi financier, de contrôle et de mesures correctives ; un examen régulier des modèles d'exécution de programmes de l'UNICEF pour une transparence et une responsabilité soutenues.

Contrôle de l'exécution, mise à profit des enseignements et évaluation du programme

43. Le Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord de l'UNICEF assurera la coordination et la supervision générales du programme de zone, ainsi que des partenariats régionaux nécessaires pour l'obtention de résultats, en particulier avec l'UNRWA.

44. Le contrôle de l'exécution et l'évaluation du programme de zone s'appuieront sur le cadre de résultats et d'allocation des ressources, les plans intégrés de suivi et d'évaluation, les plans d'évaluation chiffrés et les plans relatifs à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds. L'évaluation facilitera le renforcement de la responsabilité, la mise à profit des enseignements et la prise de décision éclairée. Les progrès réalisés dans les composantes du programme de zone seront mesurés par rapport aux résultats et aux priorités transversales, et des études conjointes seront menées selon qu'il conviendra.

45. Des examens à mi-parcours du programme seront effectués au niveau national, tandis que des examens semestriels ou annuels, ou les deux, avec les homologues seront effectués et des données probantes seront utilisées pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des droits de l'enfant et de l'égalité des genres et les effets sur les plus défavorisés. Les mécanismes de remontée de l'information et de plainte permettent de prendre en compte les expériences et les perspectives des bénéficiaires dans les prises de décisions. En cas d'allégations crédibles de violations des droits de l'enfant ou des règles et procédures de l'ONU par un membre du personnel, une procédure interinstitutions sera entreprise pour prendre les précautions qui s'imposent.

46. Dans la mesure du possible, les jeunes et les communautés défavorisées seront associés au processus. Les méthodologies comprendront des enquêtes, des études, des systèmes de suivi par des partenaires et des tiers, des recherches, des évaluations et des retours d'information des populations. Ces examens permettront de définir les stratégies du programme pour le reste du cycle de programmation.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Femmes et enfants palestiniens dans le programme de coopération entre la Jordanie, le Liban, la République arabe syrienne, l'État de Palestine et l'UNICEF, mars 2023-décembre 2025

État de Palestine

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2 à 4, 6, 9, 12, 13, 19, 20, 22, 24, 26 à 29, 32, 34, 36 à 40</p> <p>Priorités nationales : objectifs de développement durable 1, 3, 4, 6, 10, 16</p>
<p>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir l'UNICEF :</p> <p>2 : Les Palestiniens, y compris les plus vulnérables, peuvent accéder, sur un pied d'égalité, à des services sociaux durables, inclusifs, tenant compte des questions de genre et de qualité, à la protection sociale et à des services d'utilité publique abordables.</p> <p>3 : Les institutions, processus et mécanismes de gouvernance palestiniens, à tous les niveaux, sont plus démocratiques, fondés sur les droits, inclusifs et responsables.</p> <p>4 : Les Palestiniens bénéficient d'un meilleur accès aux ressources naturelles et culturelles, gèrent mieux ces ressources, ont une plus grande résilience, peuvent s'adapter aux changements climatiques et ont des systèmes alimentaires plus durables.</p>
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5</p>

Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
						RO	AR	Total
2	1. Les nouveau-nés, les enfants et les mères défavorisés, y compris ceux qui se trouvent dans des situations de	Proportion de nouveau-nés recevant des soins postnatals dans les deux jours qui suivent la naissance NR : 10 % NC : 18 %	Enquête en grappes à indicateurs multiples Plans et stratégies du Ministère de la santé	1. Le Ministère de la santé a plus de moyens de mener des interventions sanitaires durables et à fort impact pour réduire les décès évitables chez les	Ministère de la santé, organisations non gouvernementales, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le	1 700	30 000	31 700

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
						RO	AR	Total
	crise humanitaire, bénéficient d'un accès équitable à des services de soins de santé de qualité, inclusifs, tenant compte des questions de genre et adaptés aux changements climatiques, et les personnes ayant la charge d'enfants adoptent des régimes alimentaires nutritifs et des pratiques attentives	<p>Pourcentage d'enfants âgés de 36 à 59 mois en bonne voie de développement (indice de développement du jeune enfant) ;</p> <p>NR : 83,9 % NC : 88 %</p> <p>Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois dont le régime alimentaire couvre un nombre minimum de groupes d'aliments NR : 45 % NC : 51 %</p>	<p>Enquêtes en grappes à indicateurs multiples</p> <p>Enquête en grappes à indicateurs multiples</p>	<p>enfants de moins de 5 ans et les mères, notamment dans les situations de crise humanitaire</p> <p>2. Les services de soins de santé primaires et le personnel qui dispense ces soins disposent de capacités suffisantes pour planifier, créer la demande et fournir des services de santé essentiels de qualité, équitables, résilients, adaptés au climat et à l'environnement, et qui tiennent compte des questions de genre, en particulier pour les personnes défavorisées</p> <p>3. Le Ministère de la santé et les principales parties prenantes ont de meilleures politiques liées à la nutrition et des capacités institutionnelles renforcées en matière de prestation de services de nutrition essentiels de qualité, et qui tiennent compte des questions de genre, en faveur des nourrissons, les</p>	Proche-Orient (UNRWA), Organisation des Nations Unies, communautés défavorisées			

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)		Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
		RO	AR				Total		
					enfants et les adolescents, y compris la sensibilisation aux soins attentifs au niveau de la famille				
4	2. Les familles vulnérables, en particulier les adolescentes et les femmes, y compris les personnes en situation de crise humanitaire, ont recours à des services et des systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène équitables, inclusifs, résilients et durables, et font face aux effets des changements climatiques avec la participation active des jeunes filles et garçons	Proportion de la population utilisant des services d'approvisionnement en eau potable gérée de façon sûre au niveau local NR : 39 % NR : 45 %	Enquête en grappes à indicateurs multiples Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène Régie palestinienne des eaux	Enquête en grappes à indicateurs multiples Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène Régie palestinienne des eaux Rapports de projets	1. Renforcement des capacités des parties prenantes à mettre sur pied et à exécuter des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène durables, inclusifs et résilients aux niveaux local et institutionnel, y compris dans les situations de crise humanitaire 2. La Régie palestinienne des eaux et les prestataires de services sont mieux à même de mettre en œuvre des stratégies en matière d'eau et d'assainissement alignées sur la loi sur l'eau de 2014 3. Les autorités gouvernementales ont la capacité d'élaborer et de mener des activités de sensibilisation aux effets des changements climatiques et à la	Régie palestinienne des eaux, Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Autorité chargée de la qualité de l'environnement, Ministère des collectivités locales, prestataires de services, Conseil de régulation du secteur de l'eau, Compagnie des eaux des municipalités côtières, organisations non gouvernementales, Programme alimentaire mondial (PAM), secteur privé, établissements d'enseignement, donateurs	1 800	26 000	27 800

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
						RO	AR	Total
				préparation aux situations d'urgence, avec la participation des populations vulnérables				
2	3. Les filles, les garçons et les adolescents défavorisés, y compris dans les situations de crise humanitaire, acquièrent de bons résultats d'apprentissage, des compétences psychosociales et des compétences professionnelles, et participent en tant qu'agents du changement dans un environnement inclusif, sûr, protecteur et exempt de violence dans les écoles et aux alentours de celles-ci.	<p>Pourcentage d'enfants ayant des compétences de base en calcul</p> <p>NR : 45,8 % NC : 54 %</p> <p>Proportion d'élèves âgés de 13 à 17 ans victimes d'intimidation, de châtements corporels, de harcèlement, de violence, de discrimination sexuelle ou de maltraitance</p> <p>NR : Violences physiques : Écoles primaires : 46 % (garçons : 56 % ; filles : 38,3 %)</p> <p>NC : Violences physiques : Écoles primaires : 43 % (garçons : 53% ; filles : 35 %)</p>	<p>Enquête en grappes à indicateurs multiples</p> <p>Ministère de l'éducation, partenaires, système de suivi sur le terrain de l'UNICEF</p>	<p>1. Le système et les services éducatifs sont résilients et ont la capacité de fournir un enseignement de qualité, inclusif et tenant compte des questions de genre, et des compétences psychosociales pour un meilleur apprentissage à tous les niveaux de la scolarité, y compris dans les situations de crise humanitaire</p> <p>2. Le système éducatif et le personnel ont la capacité de garantir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, exempts de violence dans les écoles et aux alentours de celles-ci, et de fournir un soutien psychosocial aux élèves, y compris dans les situations de crise humanitaire</p> <p>3. Les systèmes d'enseignement et de formation ont la</p>	Ministère de l'éducation, Ministère du développement social, partenaires du groupe de travail sur le module de l'Éducation et du secteur éducatif, donateurs, Banque mondiale, organisme des Nations Unies	1 700	31 000	32 700

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
						RO	AR	Total
				capacité de développer les compétences psychosociales et professionnelles et de préparer les adolescents à devenir des agents du changement				
2 et 3	4. Les filles, les garçons et les adolescents vulnérables dans l'État de Palestine sont protégés contre la violence, y compris celle liée au conflit, et bénéficient de systèmes de protection et de justice inclusifs, résilients, tenant compte des questions de genre et adaptés aux enfants	<p>Pourcentage d'enfants de moins de 15 ans ayant subi des châtimements corporels à la maison ou des violences psychologiques, ou les deux, au cours du mois précédent, par sexe</p> <p>NR : 90,1 % (total) ; (filles : 87,9 % ; garçons : 92,3 %) NC : 87 % d'ici à 2025</p> <p>Capacité du système à recueillir des données sur les violations graves des droits, à analyser ces données et à les utiliser à des fins de prévention et d'intervention</p> <p>NR : Faible NC : Satisfaisante</p>	<p>Enquête en grappes à indicateurs multiples</p> <p>Aperçu des besoins humanitaires/plan de réponse humanitaire, stratégie de protection, programme de travail</p>	<p>1. Les institutions et les communautés ciblées disposent de capacités accrues pour intervenir avec des services de protection accessibles, prévenir toutes les formes de violence contre les enfants et promouvoir le changement social et comportemental</p> <p>2. Le système judiciaire de l'État de Palestine dispose de capacités accrues pour fournir des services inclusifs, protecteurs, adaptés aux enfants et tenant compte des questions de genre, conformément aux normes internationales</p>	Ministère du développement social, Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Bureau du procureur général et partenaires de l'appareil judiciaire, organisations de la société civile, universités, organisations non gouvernementales, organismes des Nations Unies ayant un mandat en matière de protection ou d'état de droit	1 800	16 000	17 800
3	5. Les politiques et les budgets du secteur social national tiennent	Système national de protection sociale préparé à faire face aux crises	Programme national de transfert en espèces du	1. Le système national de protection sociale est mieux à même d'apporter aux	Ministère du développement social, Union européenne,	2 200	3 000	5 200

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)		
						RO	AR	Total
	plus compte de la pauvreté touchant les enfants et un nombre accru d'enfants et d'adolescents vulnérables bénéficiant d'un système de protection sociale plus axé sur l'enfant et plus inclusif, qui tient compte des questions de genre, et qui est participatif et capable de s'adapter aux chocs	<p>NR : Le programme national de transfert en espèces n'est pas préparé à faire face aux crises</p> <p>NC : Le programme national de transfert en espèces est adapté pour faire face aux crises</p> <p>Nombre d'enfants vivant dans la pauvreté, c'est-à-dire sous les seuils nationaux de pauvreté</p> <p>a) monétaire et b) multidimensionnelle</p> <p>NR : a) Pas d'indicateur national de la pauvreté monétaire chez les enfants ; b) Pas de pauvreté multidimensionnelle chez les enfants au niveau national</p> <p>NC : a) indicateur de la pauvreté monétaire touchant les enfants intégré à l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation ; b) définition et application d'un indicateur de la pauvreté</p>	<p>Ministère du développement social / procédure mise à jour pour inclure des mesures de protection sociale adaptées aux chocs</p> <p>a) Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation</p> <p>b) Enquête en grappes à indicateurs multiples/analyse du chevauchement des privations multiples</p>	<p>enfants vulnérables des ménages pauvres un soutien inclusif, participatif, tenant compte des questions de genre et adapté à l'enfance, y compris dans les situations de crise humanitaires</p> <p>2. Les parties prenantes nationales ont la capacité de mesurer la pauvreté touchant les enfants et d'appliquer des données probantes aux politiques nationales du secteur social, y compris dans l'action humanitaire</p>	<p>Banque mondiale, Organisation internationale du Travail (OIT), PAM, Oxfam</p> <p>Cabinet du Premier Ministre, Ministère du développement social, Bureau central palestinien de statistique, OIT, PAM, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque mondiale, Union européenne, Ministère britannique des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement</p>			

<i>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération</i>	<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.U.)</i>		
						<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
		multidimensionnelle chez les enfants						
	6. Efficacité du programme					6 665	15 112	21 777
	Montant total des ressources					15 865	121 112	136 977

Liban

Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2 à 4, 6, 9, 12, 13, 19, 20, 22, 24, 26 à 29, 32, 34, 36 à 40
Priorités nationales : objectifs de développement durable 1 à 6, 8, 10, 13, 16
Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir l'UNICEF :
1 : Renforcement des systèmes et programmes de protection sociale inclusifs, équitables, complets et durables
Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 3

Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.-U.)		
						RO	AR	Total
1	1. Les enfants, les femmes, les adolescents et les jeunes vivant dans les camps palestiniens exerceront de plus en plus leurs droits et les institutions fourniront des services équitables et de qualité en matière d'éducation, de santé, de nutrition, de protection de l'enfance, de participation citoyenne et de moyens de subsistance	<p>Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu trois doses de vaccin DTC ou pentavalent à l'échelle nationale</p> <p>NR : à déterminer NC : à déterminer</p>	<p>Rapports : partenaires, vaccination</p> <p>Listes de présence, listes de distribution, pré-tests/post-tests</p>	<p>Les garçons, les filles et les femmes les plus vulnérables demandent des services de santé et de nutrition intégrés et de qualité, ont accès à de tels services et peuvent se les payer</p> <p>Les garçons et les filles les plus marginalisés ont accès à un apprentissage de qualité et inclusif, notamment aux compétences de base en lecture et en calcul, ainsi qu'aux compétences du XXI^e siècle, de la</p>	UNRWA, Ministère de la santé publique, Organisation mondiale de la Santé (OMS), partenaires	384	494	878
		<p>Taux de déscolarisation des filles et des garçons en âge de fréquenter l'école primaire ou le premier cycle du secondaire</p> <p>NR : Non-Libanais – Primaire : 40 % Non-Libanais – Secondaire : 90 %.</p> <p>NC (2025) : Non-Libanais : 30 %</p>	Enquête en grappes à indicateurs multiples 2023 et Système de gestion de l'information, et données du système de gestion des informations sur les écoles du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur			2 498	3 214	5 712

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.-U.)		
						RO	AR	Total
				petite enfance à l'adolescence				
		<p>Pourcentage d'enfants âgés de 2 à 14 ans victimes de pratiques disciplinaires violentes perpétrées par un adulte membre de leur ménage</p> <p>NR : garçons : 75 % ; filles : 75 % NC : garçons : 65 % ; filles : 65 %</p>	<p>Systèmes de gestion de l'information sur la protection de l'enfance et la violence de genre de l'UNICEF, listes de présence, pré-tests, post-tests, listes de distribution, discussions de groupes de réflexion</p>	<p>Les garçons et les filles les plus marginalisés, y compris les adolescents, bénéficient d'un meilleur accès à la protection, aux soins, au soutien, à la justice et aux services dans le cadre d'un système global de gouvernance des droits de l'enfant renforcé</p>		961	396	1 357
	2. Efficacité du programme					308	396	704
Montant total des ressources						4 151	4 500	8 651

Jordanie

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2 à 4, 6, 9, 12, 13, 19, 20, 22 à 24, 26 à 29, 32, 34, 36, 40</p> <p>Priorités nationales : objectifs de développement durable 1 à 6, 8 à 11, 13, 16 ; Jordanie 2025 : une vision et une stratégie nationales ; stratégies nationales connexes</p>
<p>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir l'UNICEF :</p> <p>2 : Amélioration de l'accès à des services sociaux de qualité, à la protection et aux possibilités d'autonomie pour toutes les personnes vivant en situation de vulnérabilité dans le pays</p>
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5</p>

Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
2	1. Les enfants, les adolescents et les jeunes palestiniens bénéficient de services équitables et de qualité en matière d'éducation, de santé, de nutrition, de protection de l'enfance, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de protection sociale, de participation citoyenne et de moyens de subsistance	Pourcentage de nourrissons ayant survécu qui ont reçu la première dose du vaccin contre la rougeole NR : 76 % NC : > 85 %	Données du Ministère de la santé, de l'UNRWA, de l'UNICEF et de l'OMS	Amélioration des systèmes et services de santé et de nutrition afin que les enfants, les femmes et les adolescents en bénéficient davantage	UNRWA, OMS, PAM, Ministère de l'éducation, Ministère de la santé, Ministère de l'intérieur, Ministère chargé de l'eau et de l'irrigation, FNUAP, partenaires, Département des affaires palestiniennes		150	150
		Pourcentage de garçons et de filles âgés de 6 à 59 mois souffrant d'anémie ferriprive NR : Total 26 % Garçons : 29,4 % Filles : 22,8 % NC : < 20 %		Les capacités institutionnelles du système éducatif sont renforcées afin de garantir aux filles et aux garçons des possibilités d'apprentissage ininterrompues, de qualité et tenant compte des questions de genre			150	150
		Nombre d'enfants et de jeunes ayant accès à des services		Les agents fournissant un service social		167	225	392

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars des États-Unis)		
						RO	AR	Total
		de protection sociale inclusifs NR : 1 600 (par an) NC : 1 800 (par an)		individualisé, les travailleurs sociaux et les enseignants ont des capacités renforcées en matière de normes de gestion des dossiers et de prévention de la violence				
				Les adolescents et les jeunes palestiniens vulnérables ont le niveau d'études nécessaire, les compétences et les possibilités pour passer avec succès de l'école au monde du travail		1 086	300	1 386
				Les capacités institutionnelles des parties prenantes sont renforcées afin de rendre plus équitable l'accès à des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs et résilients au climat, l'accent étant mis sur les plus vulnérables		752	150	902
				Renforcement du système de protection sociale en vue de l'amélioration de l'accès et du recours à des services intégrés et inclusifs pour les		835	180	1 015

<i>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération</i>	<i>Réalisations de l'UNICEF</i>	<i>Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)</i>	<i>Moyens de vérification</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars des États-Unis)</i>		
						<i>RO</i>	<i>AR</i>	<i>Total</i>
				enfants les plus vulnérables				
	2. Efficacité du programme						150	150
Montant total des ressources						2 840	1 305	4 145

République arabe syrienne

<p>Convention relative aux droits de l'enfant : articles 2 à 4, 6, 9, 12, 13, 19, 20, 22 à 24, 26 à 29, 32, 34, 36, 40</p> <p>Priorités nationales : Plan stratégique « Syrie 2030 »</p>
<p>Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir l'UNICEF :</p> <p>1 : Amélioration de l'accès équitable, inclusif et sûr à des services de base de qualité</p>
<p>Groupes d'objectifs associés au Plan stratégique de l'UNICEF pour 2022-2025 : 1 à 5</p>

Réalisations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalisations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.-U.)		
						RO	AR	Total
1	1. Un plus grand nombre de réfugiés palestiniens, en particulier les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adolescents, bénéficient de services de base équitables, inclusifs et sûrs	<p>Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance NR (2018) : 12,6 % NC (2025) : 7,6 %</p> <p>Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans NR (2018) : 23,7 pour 1 000 naissances vivantes NC (2025) : 21 pour 1 000 naissances vivantes</p> <p>Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire NR (2021) : filles : 77,11 % et garçons : 77,1 % NC (2025) : filles : 95 % et garçons : 95 %</p> <p>Nombre de mères, de pères et de personnes ayant la charge d'enfants qui bénéficient de</p>	<p>Rapports du Ministère de la santé</p> <p>Système d'information sur la gestion des établissements d'enseignement</p> <p>Rapports de l'UNICEF et de partenaires</p> <p>Rapports du Gouvernement,</p>	Les réfugiés palestiniens, en particulier les nouveau-nés, les jeunes enfants et les adolescents les plus à risque, ont accès à des services de base équitables, inclusifs et sûrs	Commission de la planification et de la coordination internationale ; Autorité générale gouvernementale pour les réfugiés de Palestine ; UNRWA ; Ministères : <ul style="list-style-type: none"> de l'éducation ; de la santé ; des collectivités locales et de l'environnement ; des affaires sociales et du travail ; des ressources en eau ; Organisations non gouvernementales concernées	2 090	870	2 960

Réalizations énoncées dans le Plan-cadre de coopération	Réalizations de l'UNICEF	Principaux indicateurs de progrès, niveaux de référence (NR) et niveaux cibles (NC)	Moyens de vérification	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation énoncée dans le programme de pays : ressources ordinaires (RO), autres ressources (AR) (milliers de dollars É.-U.)		
						RO	AR	Total
		programmes d'éducation parentale financés par l'UNICEF NR (2022) : 0 NC (2025) : 120 000 Proportion de la population utilisant des services de base d'approvisionnement en eau potable NR (2020) : 93 % NC (2025) : 95 %	de l'UNICEF et de partenaires					
	2. Efficacité du programme					312	30	342
	Montant total des ressources					2 402	900	3 302